

## Coexister avec l'animal en ville

### Séminaire du Groupe Transversal « Natures Urbaines »

### Synthèse de la séance du 4 novembre 2019

*Dans le cadre d'une réflexion plus large sur la façon dont la société ne s'arrête pas aux seuls humains, ce séminaire du GT « Natures Urbaines » proposait de réfléchir aux animaux comme de véritables acteurs urbains. Qu'ils soient enrôlés dans des politiques publiques, par des acteurs privés, ou qu'ils trouvent une place dans la ville sans y avoir été explicitement invités, ils sont mobilisés dans la fabrique, la gestion, la qualification et la disqualification des espaces urbains. Deux travaux de thèse, en cours par Marlène Lagard (doctorante en géographie) et tout juste achevés, par Léo Martin (Dr sciences de la conservation et anthropologie de l'environnement), sur des cas français ont été présentés.*

### Synthèse des exposés



Moutons d'Ouessant en mission d'écopâturage à l'Ecole Centrale, Nantes. LAGARD, octobre 2019

#### Urbanités animales. Les animaux d'élevage dans la fabrique de la ville

##### Les cas de Nantes, Paris, Toulouse.

##### Marlène LAGARD, Doctorante en géographie.

Si le développement durable porté par les villes a longtemps privilégié le végétal, l'animal participe aujourd'hui à la gestion écologique des espaces verts urbains au travers de pratiques pastorales aux visées environnementales, sociales et éducatives.

La thèse propose, au travers d'enquêtes approfondies dans trois métropoles françaises (Nantes, Paris et Toulouse) d'interroger l'enrôlement des animaux dans le cadre des politiques publiques et de voir réciproquement comment la présence animale requalifie l'espace public. Au-delà de la production de services urbains, le travail interroge le rôle du pâturage urbain dans la redéfinition de la fabrique de la ville où agriculture, écologie et sociabilités animales façonnent de nouvelles urbanités.

#### La fabrique du « problème lapin » : Enquête et tentative de dénouement d'un problème hybride en contexte péri-urbain. Le cas de la Seine-Saint-Denis.

**Léo MARTIN, Dr sciences de la conservation et anthropologie de l'environnement**

Si les thématiques de « nature en ville » connaissent un franc succès, de nouvelles formes de cohabitation avec les espèces animales et végétales restent à définir. Au-delà de l'objectif de favoriser la présence de nature en ville, l'apparition ou la pullulation de certaines espèces peut questionner nos différents rapports au monde, les connaissances et les logiques qui justifient la gestion des espèces et de leurs milieux.

A ce titre, le parc Georges-Valbon et le parc du Sausset, deux grands espaces verts situés en Seine-Saint-Denis, connaissent depuis les années 1980 des difficultés dans la gestion du Lapin de garenne. En plus du problème de statut que peut poser le lapin, sa place et les effets de sa présence sont discutés au sein du collectif en charge de la gestion des parcs (administration, ingénieurs, techniciens, animateurs...).

L'intervention s'est appuyée principalement sur les travaux de thèse intitulés : « la fabrique du problème lapin » : Enquête et tentative de dénouement d'un problème hybride en contexte péri-urbain. Le cas de la Seine-Saint-Denis. » Soutenue en juin 2019, cette thèse est le fruit d'une démarche d'enquête ethnographique et d'analyses d'archives administratives. Sur la base de ces travaux, l'intervenant a expliqué pourquoi le lapin n'est pas « enrôlé » en tant que « gestionnaire » des parcs (à l'instar d'autres espèces convoquées à cet effet), mais est plutôt considéré comme un « aléa », un « paramètre », un « problème » à prendre en compte dans la gestion de ces espaces.



Dispositif de cloisonnement au parc du Sausset. En bas du grillage, des palplanches empêchant la circulation des lapins venant du talus RER.

## Synthèse des échanges

---

Les exposés des deux intervenants ont mis au jour la place ambiguë de l'animal en milieu urbain, entre héritage naturaliste et tournant animaliste.

### *Difficile écologisation des modes de gestion*

Les évolutions en cours vers des modes de gestion écologiques des espaces verts urbains semblent achopper sur une volonté persistante de maîtrise des espèces et des espaces. Ne sont enrôlés dans la gestion des parcs que les animaux d'élevage, sous contrôle humain. A l'inverse, les espèces sauvages, telles que le lapin de garenne, restent considérées comme nuisibles. Pourtant, l'objectivation des détériorations causées par le lapin dépend des référentiels de gestion mobilisés : par exemple, l'écorçage des arbres pourrait être perçu non comme un problème mais comme une contribution à la création d'arbres morts sur pied (utiles aux insectes xylophages) ou au maintien de paysages ouverts. Les logiques, encore prégnantes, de planification linéaire des objectifs de gestion des espaces verts, apparaissent incompatibles avec le caractère aléatoire des actions de certaines espèces sauvages et sont un frein à leur enrôlement.

### *Conflits d'usages entre humains et animaux*

Parfois perçue comme un nouvel horizon de modernité pour la ville, la présence animale est-elle réellement acceptable dans sa matérialité ? Le marketing urbain donne à voir des images idéalisées d'espaces partagés entre animaux et humains, mais dans les faits la présence animale en ville est systématiquement enclose et séparée des humains. Les dispositifs mêmes déployés pour la circonscrire génèrent des conflits d'usages (grillages anti-lapins entravant les circulations pédestres, enclos à moutons accusés de privatiser l'espace public...). Cette conflictualité soulève la question de la démultiplication des objectifs assignés aux espaces de nature en ville (récréation et loisirs, biodiversité et services environnementaux, présence animale, production agricole...) et, par suite, de la conciliabilité des sous-espaces et usages correspondants.

## *L'animal, simple outil de gestion ?*

Si les deux exposés dessinent une ligne de fracture entre des espèces animales désirables et indésirables en ville, dans quelle mesure cette catégorisation génère-t-elle une différence de statut et de traitement des animaux concernés ?

Malgré le fort développement de l'éco-pâturage urbain et les vertus qui lui sont attribuées (biodiversité, lien social, pédagogie...), les conditions de vie des ovins en milieu urbain posent question. D'une part, les incidences des pollutions des sols sur l'alimentation des animaux restent faiblement documentées et les situations de maltraitance patentées, peu dénoncées. D'autre part, la diversité des pratiques pastorales (animal mis à disposition par une entreprise de paysage pour brouter en enclos, élevage d'un troupeau par des bergers urbains...) est peu mise en débat alors qu'elle recouvre des réalités parfois contradictoires avec la notion même de pâturage urbain, qui implique le parcours des animaux. A l'inverse, l'acceptabilité sociale de la mise à mort du lapin, pourtant classé comme nuisible, n'est pas si évidente : auparavant tués sur site, ils sont désormais capturés pour être transférés vers des réserves de chasse.

In fine, le cas du mouton, parfois exploité comme l'équivalent d'une machine, comme celui du lapin, utilisé à des fins de repeuplement cynégétique, illustrent le fait que le traitement des animaux urbains reste largement soumis aux besoins et activités humaines. Malgré la reconnaissance en droit de la sensibilité des animaux, dans quelle mesure est-on prêt à reconnaître des formes d'agir, de travail voire de citoyenneté ou de citoyenneté animales ?

## *Perspectives de réflexion et de recherche*



Moutons d'Ouessant en mission d'écopâturage à l'Ecole Centrale, Nantes. LAGARD, octobre 2019

*L'animal comme acteur urbain* ⇒ comment saisir la contribution des animaux à la fabrique urbaine ? Dans quelle mesure celle-ci fait-elle évoluer les relations des humains urbains à leur environnement ?

*Présences animales, vide juridique* ⇒ le code de la route caractérise les animaux comme des piétons, les entreprises de paysage qui proposent de l'éco-pâturage ne sont pas des exploitants agricoles... Quels sont les effets de ce flou réglementaire sur les représentations et le statut des animaux ?

*Nouveaux métiers, nouvelles pratiques* ⇒ l'apparition de métiers tels que les bergers urbains pose la question de l'hybridation des savoirs et savoir-faire entre les mondes de l'urbanisme, de l'agriculture et des sciences du vivant. Elle interpelle plus largement sur l'évolution des pratiques dans et de l'espace urbain (nomadisme, investissement d'espaces délaissés...).

*Repenser le nuisible, repenser les résistances* ⇒ la conflictualité des rapports humains/animaux en milieu urbain invite à réfléchir à la fois à la construction et aux modalités de traitement de « problèmes animaux », entre recherche de résolution et de transformation du regard.